



CHSCT du 09/07/2019

Les sections Solidaires Finances Publiques et CGT Finances Publiques de la DNVSF se sont rendues à la séance du CHSCT du 09/07/2019.

Vous trouverez ci-après un compte-rendu des échanges **concernant la DNVSF** :

Le CHSCT s'est ouvert par la lecture des liminaires de Solidaires Finances Publiques, de la CGT, de FO et de la CFDT.

Les thèmes qui y ont été abordés sont : la géographie revisitée, l'épisode caniculaire, les douanes et la DNVSF, ainsi que l'accueil sur le site de Saint-Hyacinthe.

1) Géographie revisitée : la non-communication des cartes pour la ville de Paris serait un simple problème d'agenda, les informations seront données en septembre.

2) Canicule : Les organisations syndicales (OS) ont réclamé l'autorisation du port de bermudas en cas d'activation du plan canicule. Elles ont souligné qu'il était compliqué de travailler quand il fait très chaud. La DRFiP a répondu que le dispositif mis en place est celui prévu pour la France entière, il faut que les agents restent " décents ".

2 questions concernant ce point :

- Pourquoi ne pas permettre une journée continue sans récupération des heures lors des canicules à la vue du nombre important d'heures écrétées ? En effet, la journée continue crée des inégalités entre collègues qui ont des enfants et d'autres qui n'en ont pas car les garderies n'adaptent pas toujours leurs horaires.
- Quelle température maximale doit être retenue pour être dans de bonnes conditions de travail ?

Par ailleurs, les questions suivantes ont été posées :

- Pour pallier au problème d'hygiène des réfrigérateurs, pourquoi ne pas mettre des référents de nettoyage , l'idée étant de responsabiliser les utilisateurs plutôt que de supprimer le matériel.
- Pourquoi ne pas demander au prestataire de nettoyage de nettoyer les réfrigérateurs ?

I/ Rapport de visite de l'ISST DNVSF

Les OS ont rappelé à la direction de la DNVSF qu'un droit d'alerte était toujours en cours.

Concernant le rapport de BTP Consultant sur l'immeuble de Saussure, la direction pense avoir eu raison de réagir très vite au vu de l'urgence. Il n'était pas possible de ne rien faire, il y a donc eu une recherche de locaux qui ont été trouvés Place de l'Argonne.

La réalisation de travaux ou un déménagement n'est pas encore décidé puisque la DNVSF ne décide pas seule. Pour autant, l'administration ne s'est pas portée acquéreur des étages supérieurs de Saussure, leur vente n'est pas conclue mais il y a un acheteur potentiel.

La principale piste à l'étude aujourd'hui est le rachat des étages 8 à 10 de la CRAMIF et/ou des locaux du rez-de-chaussée et/ou du bâtiment B. Toutefois on ne connaît pas le prix et il existe une difficulté car la vente ne commencera qu'en 2022.

Concernant le rapport de l'ISST, la direction a jusqu'à novembre pour répondre mais les premiers travaux ont déjà débuté ou bien sont en cours d'étude.

Les étages 7 et 8 sont actuellement inoccupés, les travaux seront donc fait sur les étages inférieurs.

A ce jour, le désenfumage de l'escalier principal est en cours de même que les travaux sur le toit. Pour le gros oeuvre, il faut l'accord du copropriétaire et ils ne seront envisagés que si la DNVSF reste dans l'immeuble.

La 2^{ème} porte a été créée puisque c'était une obligation pour rester, même en partie, dans le bâtiment. Il a fallu 6 mois du fait des demandes d'autorisation et autres démarches.

Il reste environ 120 personnes dans l'immeuble et le nouveau parcours d'évacuation est en cours d'étude avec SPIB.

Avis de l'ISST :

Si la DNVSF reste dans le bâtiment sans envisager de travaux structurants, il faudra tout de même effectuer à minima, les travaux préconisés à partir de la page 5 du rapport.

Le déménagement n'était pas injustifié mais n'est pas suffisant car même si le risque a été diminué, il n'est pas supprimé pour autant. L'ISST rappelle qu'il est à la disposition de la DNVSF pour tous les travaux et changements.

Concernant la 2ème issue, il faudra s'assurer qu'elle est accessible aux Personnes à Mobilité Réduite.

Le rapport ne reprend pas la limitation de personnes dans l'immeuble car elle était déjà décrite dans le rapport de BTP consultant et ce rapport n'appelle pas d'observations particulières.

De plus, le déménagement de collègues était en cours lorsqu'il est venu, il lui était donc difficile de se prononcer sur un scénario non abouti.

Suite à une question de la CGT, la direction a précisé qu'il n'était pas envisagé d'occuper un bâtiment parisien qui serait vidé du fait de la géographie revisitée.

II/ PAP DNVSF

Les OS ont lu l'avis sur la PAP 2019 aux représentants de la direction.